

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Béatrix  
MRC de Matawinie

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, le 12 avril 2021, à compter de 19:00 heures, sous la présidence de monsieur Serge Perrault, maire.

**Sont présents :**

M. et Mmes : **Simon Mercier : conseiller # 1**  
**Charles Bergeron : conseiller # 2**  
**Andrée St-Jean : conseillère # 3**  
**Rodrigue Michaud : conseiller # 4**  
**Michel Rainville : conseiller # 5**  
**Suzie Payette : conseillère # 6**

Le directeur général / secrétaire-trésorier Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

- 1- **Ouverture de la séance en visioconférence**  
Ouverture de la séance en visioconférence et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Serge Perrault, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous.
- 2- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3- **Adoption et suivi du procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 15 mars 2021
- 4- **Administration**
  - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
  - 4.2 Séance régulière du 10 mai 2021 – Modification de l'heure de la séance si nécessaire de la tenir à huis clos
  - 4.3 Octroi du contrat – Entretien et tonte de gazon
  - 4.4 Association du Lac Vallée – Autorisation de paiement de facture à Gérard Beaulieu inc. pour réparation de chemin – 1 080\$ + taxes - Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été
  - 4.5 Proposition de services – France Thibault ing.
- 5- **Travaux publics**
  - 5.1 Autorisation - Étude pour ponceau Sainte-Agathe par ingénieur et rehaussement du chemin
  - 5.2 Jobert Inc. - Achat de 1500 tonnes de pierres concassées MG-20 municipal
- 6- **Sécurité publique**
- 7- **Urbanisme et environnement**
  - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et du rapport de la situation du barrage Miro – Mars 2021
  - 7.2 Déclaration des prélèvements d'eau 2020
  - 7.3 Autorisation - Étude pour canalisation dans la rue Panet et Saint-Jacques par ingénieur
  - 7.4 Émission du permis avec conditions - Ferme G. Landreville & fils Inc.

- 7.5 Autorisation - Signature par le maire et le directeur général par intérim pour contrat de la portion de la rue des Fougères avec M. Mathieu Huguet et Mme Lyne Charron et Construction Denis Joly & fils
- 7.6 Permis de lotissement de Mme Ginette Legault – Frais de parcs et terrains de jeux
- 7.7 Nomination de Me Soucy – Dossier de la Ferme G. Landreville & fils Inc.
- 7.8 Octroi du contrat – Conteneurs de l'écocentre 1 an
- 7.9 Demande d'ajout de nom de rue – de la Source
- 7.10 Offre de services ÉchoTech – Mesure d'accumulation des boues 2021
- 7.11 Fosses septiques Lac Vallée / Lac Lalonde – Octroi du contrat en lien avec le règlement #640-2020
- 7.12 Offre de services et plan de travail de l'hydrogéologue – Puits des Pins

8- **Culture et loisirs**

- 8.1 Pacte rural – Adoption du projet et mise de fonds de la municipalité
- 8.2 Renouvellement adhésion 2021-2022 - ARLPHL

9- **Période de questions**

10- **Levée de la séance en visioconférence**

71-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE**

3- **Adoption et suivi du procès-verbal**

3.1 **Séance ordinaire du 15 mars 2021**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont reçu individuellement le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021;

72-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2021.

**ADOPTÉE**

4- **Administration**

4.1 **Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et autorisation des dépenses mensuelles du conseil.**

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim;

**ATTENDU QUE** le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

73-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de mars.

**QUE** le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante ;

**Liste des montants**

Chèques émis durant le mois	33 847.48 \$
Prélèvements automatiques	32 096.45 \$
Salaires	44 611.35 \$
Chèques à émettre	63 804.29 \$
<b>TOTAL</b>	<b>174 359.57 \$</b>

**ADOPTÉE**

4.2 Séance régulière du 10 mai 2021 – Modification de l'heure de la séance si nécessaire de la tenir à huis clos

74-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la prochaine séance du 10 mai 2021, sera tenue à 19h30 si cela est nécessaire en fonction du décret de la Covid-19.

**ADOPTÉE**

4.3 Octroi du contrat – Entretien et tonte de gazon

Considérant l'offre de prix pour un an et deux ans :

75-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat de gazon à Pelouses Jeason pour deux ans au montant de 20 800\$ pour 2021 et 21 000\$ pour 2022.

**ADOPTÉE**

4.4 Association du Lac Vallée – Autorisation de paiement de facture à Gérard Beaulieu inc. pour réparation de chemin – 1 080\$ + taxes - Déboursé à même leur fonds d'entretien des chemins d'été

76-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la facture Gérard Beaulieu inc. au montant de 1 080.00\$ + taxes du 26 mars pour des réparations de chemins. L'argent sera pris dans le fonds du Lac Vallée.

**ADOPTÉE**

4.5 Proposition de services – France Thibault inc.

77-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service de Mme France Thibault au montant de 4200\$ totalisant 30 heures.

**ADOPTÉE**

5- Travaux publics

5.1 Autorisation - Étude pour ponceau Sainte-Agathe par ingénieur et rehaussement du chemin

**CONSIDÉRANT QUE** le ruisseau situé en haut du chemin Sainte-Agathe comporte des risques d'inondation ainsi que le barrage situé plus haut;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons déjà eu des surplus d'eau du barrage privé;

78-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Michel Rainville et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater un ingénieur pour faire une étude de faisabilité sur le rang Sainte-Agathe ainsi que sur les ponceaux.

**ADOPTÉE**

5.2 Jobert Inc. - Achat de 1500 tonnes de pierres concassées MG-20 municipal

79-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 1500 tonnes de pierres concassées MG-20 municipal chez Jobert Inc. au prix de 15.95\$ / tonne (livré) et 10.80\$ / tonne (non-livré) pour la réserve municipale.

**ADOPTÉE**

6- Sécurité publique et civile

7- Urbanisme et mise en valeur du territoire

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs, d'eaux usées et du rapport de la situation du barrage Miro – Mars 2021

Dépôt

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses des réseaux d'aqueduc et d'eaux usées et du barrage Miro pour le mois de mars 2021.

7.2 Déclaration des prélèvements d'eau 2020

80-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir le rapport sur les prélèvements d'eau pour l'année 2020 au MELCC.

**ADOPTÉE**

7.3 Autorisation - Étude pour canalisation dans la rue Panet et Saint-Jacques par ingénieur

**CONSIDÉRANT QUE** la canalisation sur la rue Panet présente des anomalies et des difficultés complexes reliées à une traverse sous un bâtiment;

**CONSIDÉRANT** le futur emplacement de la caserne :

81-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Suzie Payette et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une étude préliminaire pour la canalisation située sur la rue Panet et Saint-Jacques.

**ADOPTÉE**

7.4 Émission du permis avec conditions pour Ferme Gilles Landreville & fils Inc.

**CONSIDÉRANT QUE** la propriété de la Ferme Gilles Landreville et fils inc. a vu sa propriété détruite par le feu en juillet 2020;

**CONSIDÉRANT** l'importance de conserver les droits acquis agricole et municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité suggère des hypothèses de solutions,

82-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de suggérer à Ferme Gilles Landreville & fils inc. :

**DE** faire une demande de permis auprès du service d'urbanisme selon la proposition du géologue M. Kott qui stipule que la maison doit être à 7 pieds de l'ancienne fondation et qui par le fait même améliore la situation et/ou dans un autre espace disponible réglementaire sur sa propriété;

**DE** demander une dérogation mineure pour le respect de la marge de la rue auprès du service d'urbanisme de la municipalité, laquelle sera accordée en contrepartie de la renonciation en dommages-intérêts contre la municipalité suite au permis émis et révoqué par l'ex-inspecteur;

**QUE** la 2<sup>e</sup> avenue des Dalles passant sur la propriété de la Ferme Gilles Landreville & fils inc. demeure dans son état intégral pour toute sa longueur;

Si vous respectez notre proposition et si vous décidez de vous construire ailleurs que sur la fondation originale, la municipalité sera en mesure de vous émettre un permis pour mercredi le 21 avril à condition de présenter votre nouvelle demande de permis pour vendredi le 16 avril 11hres.

**ADOPTÉE**

7.5 Autorisation - Signature par le maire et le directeur général par intérim pour contrat de la portion de la rue des Fougères avec M. Mathieu Huguet et Mme Lyne Charron et Construction Denis Joly & fils

83-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Rodrigue Michaud et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Suzie Payette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire M. Serge Perrault et le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, M. Gérard Cossette à signer le contrat de vente à M. Mathieu Huguet et Mme Lyne Charron et Construction Denis Joly & fils représenté par M. Robert Joly.

**ADOPTÉE**

7.6 Permis de lotissement de Mme Ginette Legault – Frais de parcs et terrains de jeux - No. demande 2021-00012

84-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de choisir les frais de parc au montant de 2 580\$.

**ADOPTÉE**

7.7 Nomination de Me Soucy – Dossier de la Ferme G. Landreville & fils Inc.

85-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Me Rino Soucy pour s'occuper du dossier de Ferme G. Landreville & fils inc.

**ADOPTÉE**

7.8 Octroi du contrat – Conteneurs de l'écocentre

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons deux entrepreneurs soumissionnaires :

-EBI Environnement  
-SGSF

**CONSIDÉRANT QUE** SGSF est le plus bas soumissionnaire pour :

**PRIX 2021**

le bois	425\$, plein pas de poids, vider 24 hres
le pèle-mêle	750\$, 7 tonnes, 85\$ / tonne supplémentaire, vider 24 hres,
le bardeau	650\$, 7 tonnes, 65\$ / tonne supplémentaire, vider 24 hres
le fer et métal	0\$ location, vider 24 hres
le carton	150\$ (conteneur de 10 verges), vider 24 heures

**PRIX 2022**

le bois	435\$, plein pas de poids, vider 24 hres
le pèle-mêle	770\$, 7 tonnes, 85\$ / tonne supplémentaire, vider 24 hres,
le bardeau	670\$, 7 tonnes, 70\$ / tonne supplémentaire, vider 24 hres
le fer et métal	0\$ location, vider 24 hres
le carton	150\$ (conteneur de 10 verges), vider 24 heures

86-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le contrat des conteneurs de l'écocentre à SGSF pour les saisons 2021 et 2022 selon les prix soumissionnés.

**ADOPTÉE**

7.9 Demande d'ajout de nom de rue – de la Source (développement lac Marie-Josée)

87-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Michel Rainville, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter comme nom de rue privée au développement du Lac Marie-Josée : rue de la Source.

**ADOPTÉE**

7.10 Offre de services ÉchoTech – Mesure d'accumulation des boues 2021

88-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service d'ÉchoTech 80000-002-126 au montant de 1075\$ plus taxes applicables pour la mesure d'accumulation des boues en 2021.

**ADOPTÉE**

7.11 Fosses septiques Lac Vallée / Lac Lalonde – Octroi du contrat en lien avec le règlement #640-2020

Considérant l'appel d'offre sur le site SEAO :

Les Entreprises Michel Chartier Inc.	395 715.21\$
Dominic Beaulieu Inc.	456 321.29\$
Généreux Construction Inc.	512 719.52\$

89-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter des travaux au Lac Vallée et Lac Lalonde pour l'appel d'offres sur le site SEAO pour le remplacement des fosses septiques non-conformes, au montant de 395 715.21\$ à l'entrepreneur Les Excavations Michel Chartier Inc. comme étant le plus bas soumissionnaire conforme. L'argent sera pris dans le règlement d'emprunt #640-2020 du Lac Vallée pour les fosses septiques.

Cette résolution remplace la #199-08-20 étant donné que le règlement d'emprunt a été refait.

**ADOPTÉE**

7.12 Offre de services et plan de travail de l'hydrogéologue – Puits des Pins

90-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par la conseillère Mme Andrée St-Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accorder le contrat à la firme Arrakis consultants inc. au montant de 19 394\$ avant taxes. L'objectif du plan de travail est l'identification d'un site de prélèvement d'eau souterraine d'une capacité égale ou supérieure à 50 l/min en dehors de la zone agricole.

**ADOPTÉE**

8- Culture et loisirs

8.1 Pacte rural – Adoption du projet et mise de fonds de la municipalité

91-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Simon Mercier et **APPUYÉE** par le conseiller M. Charles Bergeron, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser de présenter dans le cadre du Pacte rural via le fonds du FRR – Volet 2 (2020-2024) au montant de 83 332\$ pour la réalisation du projet « Aménagement Pumptrack Phase 2 ». L'enveloppe du pacte rural 2020-2024 comprend une subvention de 66 666\$ (80%) et la municipalité s'engage à payer sa part de mise de fonds de 16 666\$ (20%). Le maire M. Serge Perrault et le secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette sont autorisés à signer les documents nécessaires.

**ADOPTÉE**

8.2 Renouvellement adhésion 2021-2022 - ARLPHL

92-04-21

**SUR PROPOSITION** de la conseillère Mme Andrée St-Jean et **APPUYÉE** par le conseiller M. Simon Mercier, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion à l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière au coût de 100\$.

**ADOPTÉE**

9- Période de questions

Le maire répond aux questions des citoyens.

10- Levée de la séance en visioconférence

L'ordre du jour étant épuisé.

93-04-21

**SUR PROPOSITION** du conseiller M. Charles Bergeron et **APPUYÉE** par le conseiller M. Rodrigue Michaud, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée en visioconférence à 20h49.

**ADOPTÉE**

Je, Serge Perrault, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V

---

Serge Perrault  
Maire

---

Gérard Cossette  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
par intérim